

DESCRIPTION DU CONCOURS QUÉBÉCOIS 2012



14 – FERBLANTERIE-TÔLERIE

1. INTRODUCTION

1.1. But de l'épreuve

Évaluer la compétence de la participante ou du participant en ferblanterie-tôlerie.

1.2. Durée du concours

Douze (12) heures.

1.3. Compétences et connaissances pouvant être évaluées

L'épreuve sera répartie sur deux (2) périodes de six (6) heures. Les connaissances théoriques se limitent aux besoins de la réalisation pratique.

- ▶ Lecture de plans;
- ▶ Recherche, par méthode de triangulation ou par lignes radiales, des vues développées de pièces de raccordement à base carrée ou cylindrique, dont l'extrémité est cylindrique ou carrée;
- ▶ Former, assembler et souder, selon le plan, les pièces réalisées par développement.

Note

Le système de mesures pourra être métrique ou impérial.

2. DESCRIPTION DU CONCOURS

2.1. Documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents y auront accès

DOCUMENT	OUI	NON	DATE
Aperçu de l'examen	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Examen complet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 mois avant les Olympiades
Projet de l'édition précédente	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Grille d'évaluation	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Liste d'outillage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir section 3.2

3. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

3.1. Équipement et matériel fournis par l'organisation

- ▶ Table de travail;
- ▶ Matière première;
- ▶ Cisaille guillotine;
- ▶ Bigornes sur pied;
- ▶ Machine à souder par point;
- ▶ Marbre de traçage;
- ▶ Plieuses à doigts;
- ▶ Postes de soudage;
- ▶ Rouleaux à cintrer;
- ▶ Scie angulaire;
- ▶ Visière.

3.2. Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents et les concurrentes :

- ▶ 1 marteau de ferblantier;
- ▶ 1 marteau de mécanicien;
- ▶ 1 maillet;
- ▶ 1 tournevis plat;
- ▶ 1 pointeau à centrer;
- ▶ 1 rapporteur d'angles à lame pivotante;
- ▶ 1 cisaille d'aviation M-1R, coupe à gauche;
- ▶ 1 cisaille d'aviation M-2R, coupe à droite;
- ▶ 1 cisaille droite (317 mm);
- ▶ 1 équerre combinée;
- ▶ 1 équerre de charpente;
- ▶ 1 pointe à tracer;
- ▶ 1 trusquin;
- ▶ 1 compas à pointes sèches;
- ▶ 1 compas à verge;
- ▶ 1 ruban à mesurer, règle;
- ▶ 1 clé à molette 38 cm;
- ▶ 1 lime plate;
- ▶ 1 lime demi-ronde;
- ▶ 2 pinces-étaux en C;
- ▶ 2 pinces-étaux standards;

- ▶ 1 pince-étau à long nez;
- ▶ 1 pince de pliage 3``;
- ▶ 1 pince manuelle de type étau 3``;
- ▶ 1 pince à pop rivets;
- ▶ 1 ciseau à froid;
- ▶ 1 scie manuelle à métaux;
- ▶ Presses-agrafes;
- ▶ 1 meuleuse coudée;
- ▶ 1 meule à tampon flexible;
- ▶ 1 cisaille à main électrique;
- ▶ 1 perceuse avec mèches;
- ▶ 1 veste de soudage;
- ▶ Guenilles;
- ▶ Crayons et crayon feutre;

Note

La liste d'outillage et de matériel est **à titre de suggestion**. Le compétiteur ou la compétitrice peut apporter d'autres outils qu'il/elle jugera nécessaires, mais ils devront être approuvés par les juges.

Aucun gabarit ne sera permis.

3.3. Tenue vestimentaire obligatoire (fournie par les concurrents)

- ▶ Pas de couvre-chef (casquette, chapeau, béret, etc.)
- ▶ Vêtements appropriés pour le métier

4. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

4.1. Pièces d'équipement de protection individuelle que doivent apporter les concurrents et les concurrentes

<input checked="" type="checkbox"/> Lunettes de sécurité	<input checked="" type="checkbox"/> Souliers de sécurité approuvés CSA	<input type="checkbox"/> Gants en latex
<input checked="" type="checkbox"/> Gants de sécurité	<input checked="" type="checkbox"/> Casque de soudeur	<input checked="" type="checkbox"/> Masque anti poussière
<input type="checkbox"/> Casque de sécurité	<input checked="" type="checkbox"/> Gants de soudeur	<input type="checkbox"/> Gants en cuir
<input checked="" type="checkbox"/> Protection de l'ouïe	<input type="checkbox"/> Protection des voies respiratoires	<input type="checkbox"/> Aucun ÉPI ne sera requis

4.2. Pièces d'équipement de protection individuelle obligatoire que fourniront Compétences Québec

Aucun ÉPI ne sera fourni par Compétences Québec

4.3. Notation en SST

La sécurité sera évaluée d'une façon constante pendant toute la durée du concours. Les normes de l'industrie en matière de santé et de sécurité doivent être respectées lors de la compétition. Chaque manquement sera signalé dès que constaté. Le candidat devra corriger la situation avant de reprendre le travail. Sur un total de 1 000 points, le candidat se verra pénalisé de 20 points pour un premier manquement, 40 points pour un second manquement et de 60 points pour chaque manquement additionnel aux règles de la santé et de la sécurité du travail.

De plus, un candidat qui persiste dans un comportement dangereux pour lui et/ou les autres pourrait se voir pénalisé de tous les points d'une épreuve ou être disqualifié du concours.

Exemple : Pour 4 manquements, un candidat se verrait pénalisé de la façon suivante : $20+40+60+60 = 180$

5. ÉVALUATION

5.1. Composition du jury

Le jury est composé de spécialistes choisis par la Commission de la Construction du Québec.

5.2. Répartition des points

RÉPARTITION DES POINTS SUR UN TOTAL DE 1 000	POINTS
Respect des dimensions et des tolérances en fonction des plans.	700
Respect de la qualité et du fini des surfaces.	300

6. RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE

Nil.

7. EXPERT

Michel Pinard **CFP Paul-Rousseau**

Courriel : m.pinard@competencesquebec.com